



Communes forestières
Fédération nationale

Offre d'emploi – CDD

Chargé.e de mission commercialisation et bois construction

1. Structure d'accueil

Créée en 1933, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association d'élus qui représente les 15 000 collectivités propriétaires de forêts et toutes celles impliquées dans la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.

Organisée à travers un vaste réseau de 56 associations départementales et 9 Unions Régionales, elle défend les intérêts des Collectivités forestières auprès des pouvoirs publics et forme les élus. Elle met aussi en œuvre des programmes innovants visant à : positionner l'élu comme médiateur, aménageur des territoires, responsable de la sécurité, favoriser l'utilisation du bois local en circuit court, impliquer les plus jeunes sur ces sujets d'avenir...

Les adhérents des Communes forestières défendent :

- la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques dans l'intérêt général,
- la contribution de la forêt à la protection de l'environnement et à la prévention des risques,
- leur soutien à la filière forêt-bois et à une économie de proximité,
- le bois local comme un atout du développement des territoires,
- leur attachement aux apports sociétaux de la forêt,
- l'espace forestier comme une partie intégrante de l'aménagement du territoire,
- la nécessité de transmettre un patrimoine forestier aux générations futures

Les élus intègrent tous ces enjeux dans les politiques forestières territoriales qu'ils portent, tout en tenant compte du réchauffement climatique et de l'évolution des attentes sociétales.

Elle travaille régulièrement avec ses principaux partenaires : Office national des forêts, France Bois Forêt, ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et autres ministères, les acteurs de la filière forêt-bois, les parlementaires (Sénat et Assemblée nationale), les autres associations nationales d'élus ou représentants du monde rural.

2. Contexte

La Fédération développe depuis plusieurs dizaines d'années des programmes d'actions visant à doter les élus d'outils stratégiques, techniques ou juridiques afin de renforcer leur implication dans le développement de stratégies politiques territoriales.

- Sur la thématique de la valorisation des bois, le programme « 1000 chaufferies bois en milieu rural » et « 100 constructions publiques en bois local » ont ainsi permis de faire émerger des outils et argumentaires aujourd'hui diffusés au travers des Unions régionales des communes forestières. Ces développements s'appuient désormais sur un réseau territorial de chargés de mission « prescription du bois local » permettant d'accompagner les collectivités sur les solutions apportées par le matériau bois de provenance locale. Plus récemment, la Fédération a développé des outils permettant d'analyser les retombées sociales et économiques locales de projets de construction utilisant du bois local (outil ART « Analyse des Retombées territoriales »).
- Dans un souci de représentation des intérêts de ses adhérents (auprès de l'Office national des forêts, de la Fédération nationale du bois, des ministères...), mais également afin de développer un cadre d'analyse global, la Fédération a consolidé une expertise sur la commercialisation des bois en forêt des collectivités.

Afin de renforcer la stabilité du tissu économique local et de garantir une vision pluri-annuelle, la Fédération développe ainsi depuis plusieurs années des outils permettant une meilleure appropriation par les communes du format de vente par contractualisation.

3. Missions

Sous l'autorité de la directrice adjointe, la personne recrutée rendra compte au directeur des programmes de l'exécution des programmes fédéraux dans lesquels elle est impliquée. Son travail sera mené en coopération constante avec le réseau des Communes forestières. Le salarié suivra les instances politiques de la Fédération en lien avec les thématiques de son poste (Comité National des Ventes, Groupe de travail national Bois Construction, ...) et travaillera avec les élus qui les composent.

3.1. Missions techniques

Les missions du poste concernent plus spécifiquement 2 axes :

- Le support au développement de la contractualisation du produit bois des collectivités propriétaires de forêt : mise en œuvre du plan d'action validé par les élus, suivi des projets territoriaux pilotes, organisation du Comité National des Ventes, animation de réseau national « commercialisation » ... ;
- Le développement de l'utilisation du bois local dans la construction publique : animation du groupe de travail d'élus Bois Construction, coordination technique des programmes nationaux, animation du réseau « bois construction », suivi du développement des outils du réseau... ;

La personne recrutée participera également :

- Aux travaux menés en commun avec les Unions régionales dans les démarches relatives au développement de l'utilisation du bois local (terres de hêtre, pin d'Alep, nouvelles méthodes dans les marchés publics...);
- Aux actions des Communes forestières et des partenaires extérieurs en lien avec le développement de la traçabilité des bois (Bois des Alpes, BTMC, BDP, Lignum Corsica, Bois de France, Club Ambition Bois, JO2024, ...);
- Aux événements et actions de la filière aval (salons, AG/CA, veille économique mutualisée, observatoire économique, Contrat Stratégique de Filière Forêt-Bois...);
- Au développement des relations avec les membres du collège 2 de France-Bois-Forêt (FNB, Le commerce du bois, FNEDT,...) ainsi que le FCBA, le CNDB et la FFB ;
- A la veille sur l'actualité de la filière en lien avec la responsable Communication.

La personne recrutée sera force de proposition pour améliorer l'animation, la dynamique des actions en cours mais surtout pour en proposer de nouvelles visant à augmenter de manière continue l'expertise du réseau des Communes forestières pour le développement de l'utilisation des produits forestiers en circuit court dans un cadre de développement durable et de transition écologique.

Cette expertise doit servir les élus des territoires et du conseil d'administration à faire valoir la compétence du réseau en faveur de la lutte contre le changement climatique.

3.2. Missions au service de la vie associative

- Participe aux réunions du réseau des Communes forestières ;
- Apporte un appui technique aux membres du réseau ;
- Appui les salariés de la Fédération pour le rayonnement du réseau des Communes forestières ;
- Participe à la rédaction de documents de communication ou techniques ;
- Contribue avec le pôle Communication/Information/Formation aux actions de communication relatives aux programmes d'actions développés.

4. Profil recherché

- Bac +3/5, formation de type forêt/développement local/aménagement du territoire;
- Connaissance de la filière forêt-bois et de ses acteurs;
- Goût pour le relationnel et la gestion de projet;
- Qualité rédactionnelle, sens de la méthode et de l'organisation;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Une expérience et/ou des connaissances des politiques publiques (territoriales, nationales voir internationales) et des institutions nationales serait un plus.

5. Type de contrat

Poste basé à Paris (VIIème)

Contrat à durée déterminée

Date de début du contrat : 04/09/2023

Date de fin de contrat : 28/06/2024

Rémunération : à négocier selon expérience

Dossier de candidature :

Lettre de motivation + CV

Par mail : silvere.gabet@communesforestieres.org

avec pour objet "Offre – commercialisation et bois construction "

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 10 juillet 2023